

France Médias Monde
Monsieur Maximilien de Libera, Secrétaire CSE
Madame SARAGOSSE, Présidente CSE
80 Rue Camille Desmoulins
92130 Issy-les-moulineaux

Paris, le 4 juin 2021

Monsieur le Secrétaire, Madame la Présidente,

Nous remercions le Comité Social et Economique de France Médias Monde de la confiance qu'il nous a témoignée en nous confiant la mission d'assistance en qualité d'expert-comptable. Le comité a décidé, en séance du 26 mai 2021, de se faire assister par notre cabinet en vue de :

- La consultation annuelle sur la situation économique et financière prévue à l'article L. 2315-88 du Code du travail.

La présente lettre est établie afin de se conformer aux dispositions du Code de déontologie de la profession applicables à compter du 1^{er} décembre 2007. Elle a pour objet de vous proposer les termes et les objectifs de notre mission.



OBJECTIF ET CONTENU DE LA MISSION D'ASSISTANCE DE PNL CONSEIL

L'objectif d'une mission d'assistance au Comité Social Economique est d'éclairer les élus sur la situation économique, financière et sociale de leur entreprise.

L'analyse de la situation de l'entreprise s'entend sous un angle dynamique, mettant en perspective les données des années récentes, de l'exercice clos, de l'exercice en cours et les perspectives à venir de l'entreprise.

La mission vise aussi à donner aux membres du Comité social et économique les éléments et la compréhension leur permettant de préparer leur avis, qui sera transmis au Conseil d'Administration de France Médias Monde.

Cette mission est avant tout une mission d'analyse de la situation de l'entreprise qui comporte une dimension pédagogique.

Nous pouvons, le cas échéant, apporter notre appui pour la préparation de la formulation de cet avis.

Notre mission sera en conséquence effectuée selon les dispositions de la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables.

Des échanges se sont tenus avec les membres du CSE ainsi qu'avec la Direction Générale pour échanger sur les modalités et le contenu de cette intervention sur la situation économique et financière de l'entreprise.

Nos travaux consisteront notamment à :

- Une prise de connaissance globale de l'entreprise.
- Une traduction en langage clair et accessible à des non-spécialistes des données comptables, économiques, financières et sociales résultant des documents notamment communiqués par l'entreprise.

Les élus ont souhaité que nous apportions un éclairage particulier sur l'analyse des comptes clos à fin 2020 et des comptes prévisionnels 2021 notamment concernant :

- L'impact de la crise sanitaire : en matière de produits, de charges, de trésorerie...
- Analyse détaillée des charges dont effet plan d'économie et COVID.
- Analyse des frais de personnel et de leur évolution. Les enjeux associés à un accord d'intéressement (mécanique, critères financiers et extra-financiers ...).
- Etat concernant les congés et les repos : charges, provisions, compteurs...
- Impact économique, comptable et financier lié à la mise en place d'OpenMédia.
- La situation du Groupe à travers ses comptes consolidés.

D'autres sujets pourraient être traités selon les attentes des élus et l'actualité. Dans ce cas précis, nous reviendrons vers vous pour préciser les éléments d'informations complémentaires qui nous seront éventuellement nécessaires.

La présente lettre de mission fixe le cadre général de notre intervention. Ainsi, il est à prévoir :

- Un CSE à mi-septembre à l'occasion duquel pourraient être présentés nos travaux sur la situation économique et financière

Ce CSE sera précédé d'une réunion préparatoire en notre présence.

Sous réserve de réception des documents dans les délais nous pourrions envisager le calendrier suivant :

- L'ensemble de l'information sollicitée en annexe 1 devra nous être transmis au fur et à mesure de sa disponibilité d'ici au 11 juin 2021.
- Une réunion d'étape avec les représentants du CSE après pré-traitement des données par PNL Conseil sera organisée le 6 juillet matin.
- Les entretiens avec la Direction pourraient se tenir, selon la date de CSE déterminée pour la restitution, après le 6 juillet ou fin août/début septembre.
- Selon ce calendrier et sous réserve de mise à disposition par la Direction de l'ensemble de l'information sollicitée (annexe 1) dans les délais, une restitution finale peut être envisagée mi-septembre.

L'objectif de la réunion d'étape est d'organiser un temps d'échanges avec les représentants du personnel avant de rencontrer la Direction pour débattre de la pertinence du premier traitement et des premières analyses et pour se focaliser sur certains points considérés plus importants par l'instance.

Nos travaux pourront se structurer autour de ce calendrier sous réserve de réception des éléments sollicités. Nous comptons sur votre coopération et sur celle de l'entreprise pour nous communiquer les informations et les documents nécessaires pour effectuer notre mission dans de bonnes conditions.

L'atteinte des objectifs de notre mission dans les délais voulus est fortement dépendante des informations qui nous seront transmises par l'entreprise, tant en termes de pertinence que de rapidité de transmission, ainsi que de la coopération de sa direction.

Nous vous tiendrons informés d'éventuelles difficultés rencontrées et des mesures à prendre pour trouver des solutions. Nous inclurons dans nos conclusions un point sur les conditions d'exécution de notre mission, mentionnant notamment les limites et réserves à nos travaux, si nécessaire.

MODALITES RELATIONNELLES ET OBLIGATIONS D'IDENTIFICATION

Nos relations seront réglées sur le plan juridique tant par les dispositions légales, que par les termes de cette lettre ainsi que par les conditions générales jointes.

Tout aménagement devant éventuellement être apporté aux missions définies ci-dessus sera préalablement arrêté en concertation avec le Comité social et économique.

Le bon déroulement de notre mission repose sur :

- ▶ La mise à disposition par l'entreprise dans les délais convenus, de l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'exécution de la mission et existants dans le périmètre de la mission.
- ▶ Le respect des procédures mises en place pour la réalisation de la mission et notamment le planning d'intervention figurant dans la lettre de mission.
- ▶ La communication des faits nouveaux ou exceptionnels ainsi que des engagements susceptibles d'affecter la situation économique, financière ou sociale.

Enfin nous vous rappelons que l'entreprise reste responsable de la fiabilité, de l'exhaustivité et de l'exactitude des informations qu'elle nous fournira.

Dans le cadre des obligations qui nous incombent en application des dispositions du Code monétaire et financier relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, nous vous informons qu'à la date de la présente, les informations et les documents requis en matière d'identification et relatés au paragraphe 6 des conditions générales jointes à la présente ne nous sont pas parvenus.

MODALITES D'INTERVENTION DE PNL CONSEIL

Dans le cadre de notre mission, des entretiens sont à prévoir avec :

- Mme. SARAGOSSE (Présidente du CSE).
- M. ROCARIES (Direction général délégué).
- M. DELPHIN (Directeur Administratif et Financier).
- Mme. BARRIERE (Directrice des Ressources Humaines).

Afin de faciliter le déroulement des réunions de travail, des guides d'entretien seront adressés le plus en amont possible selon les temps de réception des éléments à nos différents interlocuteurs.

Les intervenants seront Mesdames Oumaima LABID, Céline LAUWICK et Daphné LECOINTRE ainsi que Monsieur Julien PICARD.

Selon les thèmes, d'autres interlocuteurs pourraient être amenés à participer aux travaux. La Direction en serait informée le cas échéant.

Nous demandons à la Direction de l'entreprise de mettre à notre disposition les documents, pièces justificatives, livres comptables et autres informations nécessaires. Nous sollicitons un accès à la Base de Données Economiques et Sociales. Une première demande d'informations figure en pièce jointe (Annexe 1). Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux.

LES HONORAIRES DE PNL CONSEIL

Pour cette intervention concernant la situation économique et financière, nos honoraires s'élèvent à 24 150€HT.

Nos honoraires sont calculés au temps passé. Ils sont une cotation estimée sur la base du cahier des charges (annexe 2). Ils pourraient être revus selon la réalité des prestations. D'éventuelles évolutions sur ce sujet se feraient nécessairement avec l'accord de la Direction, des représentants du personnel et de notre cabinet. Nos frais de mission (sur justificatif) et de reprographie sont facturés en sus. Ces honoraires comprennent notre temps de présence aux réunions préparatoire et plénière. Nous joignons en annexe un tableau prévisionnel de nos interventions.

Conformément à nos conditions générales de règlement, nous vous joignons une facture d'acompte correspondant à 50% du budget fourchette basse ci-dessus payable au comptant au lancement des travaux. Le solde des honoraires augmenté des débours sera facturé à l'issue de nos travaux.

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous retourner un exemplaire de la présente revêtu d'un paraphe sur chacune des pages et de votre signature sur la dernière page.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

L'expert-comptable

Céline LAUWICK

Le responsable de mission

Julien PICARD

Le secrétaire du CSE

Maximilien de LIBERA

La Présidente du CSE

Marie-Christine SARAGOSSE

ANNEXE 1 - PREMIÈRE DEMANDE D'INFORMATIONS

Merci de nous envoyer les documents au fur et à mesure de leur disponibilité, si possible sous format excel ou texte, aux adresses suivantes :

oumaima.labid@pnlconseil.fr

julien.picard@pnlconseil.fr

► RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET DOCUMENTS COMPTABLES 2020

1. Rapport de gestion.
2. Liasse fiscale complète.
3. Compte de résultat et bilan.
4. Balance générale des comptes.
5. Annexe comptable.
6. Procès-verbaux du Conseil d'administration avec copie des transparents de présentation des comptes.
7. Evolution mensuelle de la trésorerie.
8. Détail des ressources publiques et du chiffre d'affaires.
9. Détail des transferts de charges.
10. Présentation des investissements.
11. Détail du résultat exceptionnel.
12. Détail des provisions par nature et par Direction.
13. Principaux sous-traitants.
14. Rapport et différents échanges avec le Commissaire aux comptes.
15. Comptes consolidés Groupe France Médias Monde.
16. Rapport d'exécution du COM.
17. Déclaration de performance extra-financière.
18. Eléments relatifs au contrôle URSSAF.
19. Rapport de la Cour des Comptes sur les comptes et la gestion sur la période 2013/2019.

► **COMPTABILITÉ ANALYTIQUE (RFI, France 24, MCD) 2020 et budget 2021 : budget, éventuel budget rectificatif et réalisé. AUDIENCES.**

20. Impacts liés au COVID en matière de produits et de charges selon les différentes dimensions en analytique.

► **ORGANISATION & DOCUMENTS GENERAUX**

21. Organigrammes juridiques.

22. Organigrammes opérationnels.

23. Communication/Présentation aux différents acteurs

24. Documents sur les négociations en cours, accords ou PV de désaccord de NAO si modification en 2021.

INFORMATIONS PREVISIONNELLES

► **INFORMATIONS PROSPECTIVES**

25. Comptes prévisionnels 2021.

Si actualisation/évolution depuis notre dernière intervention :

26. Présentation des travaux réalisés sur les différents marchés, métiers, domaines stratégiques.

27. Note stratégique.

28. Plan prévisionnel d'évolution mensuelle de la trésorerie.

29. Budget initial et éventuel budget rectificatif.

30. Détail des différentes charges (budget et différents arrêtés 2020). Plan d'économie objectif et réalisé 2019-2020-2021.

31. Plan d'économie détaillé à horizon 2022.

32. Convention d'Objectifs et de Moyens (2020-2022).

33. Business plan détaillé présentant l'analyse de risque et d'opportunité des recettes, des charges associées, les besoins de trésorerie.

34. Détail des investissements prévus pour les 3 prochaines années.

► **BASE DE DONNEES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

1. Nous sollicitons un accès à la BDES.

2. Eventuel compte rendu d'échange/négociations ou réflexions sur le sujet.

ANNEXE 2 – PLAN DE TRAVAIL PREVISIONNEL

Plan de travail prévisionnel en jours homme intervention économique

Réunions de cadrage / lancement / accompagnement	2,0
Thèmes d'intervention	
■ Analyse environnement secteur/contexte	1,0
■ Examen comptabilité générale dont focus	5,0
■ Examen comptabilité analytique et COM réalisé 2020	3,0
■ Examen du budget et des comptes prévisionnels 2021	2,0
■ Examen comptes consolidés Groupe	1,0
Réunions d'étape*	1,0
Entretiens*	1,0
Synthèse	3,0
Restitution*	2,0
Total	21,0
Taux journalier (€ HT)	1 150
Honoraires (€ HT)	24 150

*2 consultants seront présents.